## **TAUX DE TAXE – 2024**

Taxe foncière	Taux 2024 par 100\$ d'évaluation	
Taux de base	0,7889	
Taux INR	2,0238	
6 logements et plus	0,7971	
Terrains vagues desservis	3,1556	

Taxes pour la réserve eau et voire	Taux 2024 par 100\$ d'évaluation	
Résidentiel	0.0167	
Commercial	0.0021	
Terrain vagues desservis	0.0334	

TARIFICATION - Résidentiel (par unité d'habitation)	
Purification et distribution de l'eau	249 \$

Traitement des eaux usées	157 \$
Traitement des matière résiduelle	305 \$

Commercial - Purification de l'eau	
Taux au mètre cube*	1.17 \$
Tarification minimum par local (300m3)	350 \$
*Les commerces qui consomment moins	
de 300m3 par local n'aura pas de facturation	
supplémentaire au compteur	

Commercial - Traitement des eaux usées	
Purification et distribution de l'eau*	350 \$
Traitement des eaux usées - Classe 2	234 \$
Traitement des eaux usées - Classe 2a	468 \$
Traitement des eaux usées - Classe 3	623 \$
Traitement des eaux usées - Classe 4	887 \$
Traitement des eaux usées - Classe 5	2 025 \$

*Taux par m3	1,17\$
--------------	--------

Commercial - Matières résiduelles	
Commercial 1- Matières résiduelles par contrat privé	184 \$
Commercial 2- Matières résiduelles par la Ville (1 bac)	305 \$
Commercial 3 - Matières résiduelles par la Ville (2 bacs)	424 \$
Commercial 4 - Matières résiduelles par la Ville (3 bacs)	544 \$
Commercial 5 - Matières résiduelles par la Ville (4 bacs pour les ordures ménagères ou un conteneur fourni par l'entrepreneur selon les dispositions du contrat de la Ville).	784 \$

## EXEMPLE D'UN COMPTE DE TAXE - maison unifamiliale à 341 000 \$\*

Taxe	Valeur ou untié	Taux/100\$	Montant
Taxe foncière	341 000 \$	0.7889	2 690 \$
Réserve eau et voirie	341 000 \$	0.0167	57 \$
Eau	1	249	249 \$
Égout	1	157	157 \$
Matières résiduelles	1	305	305 \$
TOTAL			3 458 \$

<sup>\*</sup> Même si les valeurs au marché sont beaucoup plus élevées, l'évaluation foncière au rôle équivaut à la valeur de juillet 2020. Elle sera révisée pour la taxation de l'année 2025 avec les données de juillet 2023.